

LES PIÈCES À JOINDRE À L'APPUI DE MA DEMANDE DE LOGEMENT :

Ces pièces sont nécessaires à l'instruction du dossier au regard des conditions d'éligibilité et de priorisation fixées par le ministère des armées; nombre de ces pièces sont exigibles par les bailleurs sociaux conformément à l'arrêté du 22 décembre 2020 relatif au formulaire de demande de logement locatif social ; des pièces complémentaires sont susceptibles de vous être demandées.

DEMANDE DE LOGEMENT

POUR LE PERSONNEL ÉLIGIBLE AU LOGEMENT SOCIAL (optionnel)

Créer une demande de logement social (CERFA n°14069*04)

lien : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/>

Attention, dans la rubrique profession, même pour les militaires, mentionner uniquement « Agent public de l'État ». **Ne transmettre que votre pièce d'identité sur ce site.**

Attestation d'enregistrement régional de demande de logement social (obtention sous quelques jours, une fois le CERFA n°14069*04 rempli).

AFFECTATION

Personnel militaire

Certificat original de position militaire daté de moins de 3 mois précisant les **dates de début et de fin de service ainsi que le statut (contrat)**

Muté : copie de l'ordre de mutation ou du message de désignation

Personnel civil

Agent contractuel : copie du contrat

Personnel déjà en poste dans la base de défense

Attestation originale d'emploi de moins de 3 mois précisant le statut de l'intéressé et le site d'affectation (ville)

Personnel muté dans la base de défense

Soit la copie de l'arrêté d'affectation ou de détachement

Soit l'arrêté de nomination pour 1er emploi défense

ÉTAT-CIVIL ET SITUATION DE FAMILLE

Dans tous les cas

Fournir un justificatif d'identité pour toutes les personnes majeures du foyer (copie du passeport en cours de validité ou carte nationale d'identité française recto-verso).

Concubinage

Certificat de concubinage ou à défaut, attestation sur l'honneur de vie maritale signée des deux parties

PACS (pacte civil de solidarité)

Copie de l'acte d'enregistrement du PACS

Mariage

Copie du livret de famille. Si le mariage a été célébré à l'étranger, transcription lisible et intégrale du livret de famille

Enfant(s) à charge, à naître ou en droit de visite

- Copie **intégrale** du livret de famille ou à défaut acte(s) de naissance
- CERFA n°50040#05 : Premier examen prénatal, attestant d'une grossesse supérieure à 12 semaines ou suivi médical de grossesse transmis par la sécurité sociale

Pour les enfants majeurs

- Copie du passeport en cours de validité ou carte nationale d'identité française recto-verso (en cours de validité)
- Certificat de scolarité

Conjoint étranger

- Copie d'une carte de séjour, d'une carte de résident ou d'un visa long séjour en cours de validité. Si renouvellement en cours : récépissé de renouvellement de titre de séjour.

Séparation(s), après concubinage ou PACS

Avec enfant (s)

- Copie de la décision du juge aux affaires familiales précisant les dispositions relatives aux enfants (mode de garde, montant de la pension alimentaire)
- À défaut, attestation sur l'honneur signée des 2 parties précisant ces modalités avec copie de la carte d'identité de l'autre parent
- Dissolution du PACS mentionnée sur l'acte de naissance

Sans enfant

- Attestation sur l'honneur de séparation signée des deux parties
- Dissolution de PACS mentionnée sur l'acte de naissance. A défaut, récépissé de l'enregistrement de la déclaration de rupture de PACS.

Divorce(s) prononcé(s), même en cas de remariage

- Jugement(s) de divorce ou attestation d'homologation par le notaire (extrait : dernières pages)

Divorce en cours

A l'amiable

Devant un notaire

- Attestation de l'avocat mentionnant qu'il s'agit d'un divorce par consentement mutuel

Devant un juge

- Saisine du JAF de la demande de divorce

Conflictuel

- Saisine du JAF de la demande de divorce

IMPOSITION

- Copie intégrale du dernier avis d'imposition **ou de non-imposition** sur les revenus (recto verso) pour chaque personne du foyer (enfant, ascendant...)
- Rattaché fiscalement aux parents : copie intégrale du dernier avis d'imposition des parents et de leur livret de famille
- Résidents ou retour poste à l'étranger : 2 derniers avis d'imposition ou de non-imposition du pays traduit en français (si non déclaration faite en France)

RESSOURCES

Salaires

Copies des 3 derniers bulletins de salaire ou de solde de toutes les personnes du foyer occupant un emploi (enfant, ascendant...)

Contrat de travail du conjoint

Premier emploi au ministère des armées

Attestation de l'employeur précisant le salaire net

Personnel rentrant d'une affectation hors métropole

Estimation de solde du trésorier de l'organisme de soutien

Conjoint sans emploi

Attestation ou simulation du pôle emploi précisant : la durée des droits et leur montant

Revenus fonciers

Copie du titre de propriété (si SCI, fournir les statuts, les bénéfices)

Copie de l'échéancier en cas de prêt bancaire

Autres ressources

Dernière attestation de paiement caisse d'allocations familiales (CAF), pensions, retraites, etc...

LOGEMENT ACTUEL

Locataire

Copies des 3 dernières quittances de loyer

MOTIF DE LA DEMANDE

Urgence sociale

Situation d'urgence attestée par une décision du juge prise en application de l'article 257 du code civil ou par une ordonnance de protection délivrée par le juge aux affaires familiales ou récépissé de dépôt de plainte; attestation d'une assistante sociale

Hébergement (casernement, famille, ami...)

Attestation d'hébergement

Pièce d'identité de l'hébergeur

Demande de relogement

Insalubrité : arrêté préfectoral d'insalubrité du logement

Rupture de bail à l'initiative du propriétaire : congé propriétaire

Loyer excessif (soit + 33% des revenus) : quittance de loyer

Logement inadapté à la situation familiale : tout document attestant du changement de situation

Assistance maternelle : agrément PMI

Handicap

Carte mobilité inclusion invalidité ou carte d'invalidité pour les personnes qui en sont titulaires à titre définitif; décision d'attribution d'un droit ou d'une prestation par une commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées; décision d'attribution d'une pension d'invalidité par un organisme de sécurité sociale; décision d'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).